



**IHAB**  
INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBES - FRANCE

# INITIATIVE HOPITAL AMI DES BEBES FRANCE

## Conseil d'administration

### **Pr Francis PUECH**

Président  
Gynéco-obstétricien  
Président de la  
Commission Nationale de  
la Naissance et de la  
Santé de l'Enfant  
(CNNSE) (2005-2018)

### **Pr Dominique TURCK**

Vice-président Trésorier  
Pédiatre CHRU de Lille

### **Pr Jacques SCHMITZ**

ex Administrateur du  
Comité Français pour  
l'UNICEF

### **Pr Damien SUBTIL**

Gynéco-obstétricien  
Chef de Pôle CHRU Lille

### **Dr Gisèle GREMMO-**

**FEGER** Référente  
scientifique IHAB,  
Pédiatre

### **Dr Sylvaine ROUSSEAU**

Pédiatre néonatalogie  
CHR Roubaix

### **Mr Gérard BARON**

Directeur de la clinique  
Belledonne - Grenoble

### **Mme Gisèle CRIBALLET**

Sage-femme cadre

### **Dr Caroline FRANCOIS**

Coordinatrice médicale  
IHAB  
Tél : 07 81 22 77 58  
[coordinatricemedicale@i-hab.fr](mailto:coordinatricemedicale@i-hab.fr)

### **Mme Kristina LÖFGREN**

Coordinatrice nationale  
IHAB  
Tél : 06 95 14 96 13  
[coordination@i-hab.fr](mailto:coordination@i-hab.fr)

<http://amis-des-bebes.fr/>

### **Association loi 1901**

**Reconnue d'Intérêt  
général**

#### **Siège social :**

UNICEF Gironde  
41, rue Bernard Adour  
33200 Bordeaux

#### **N° SIRET :**

531 703 668 00024  
Code APE : 9499 Z  
Organisme de formation  
Déclaration d'activité  
enregistrée sous le N°  
72 33 08613 33 auprès  
du Préfet de la région  
Aquitaine

à l'attention du Professeur Jérôme SALOMON  
DGS-PNNS@sante.gouv.fr

Objet : *Parution du Programme National Nutrition Santé n° 4 2019-2023*

Bordeaux, le 24 septembre 2019

Monsieur le Directeur Général de la Santé,

En tant que coordinatrices du programme de l'OMS et de l'UNICEF Initiative Hôpital Ami des Bébes (IHAB) pour la France, nous nous réjouissons de la parution du Programme National Nutrition Santé n°4 2019-2023 qui accorde une large place à l'allaitement maternel. Nous vous remercions d'avoir tenu compte de certaines suggestions transmises en avril dernier dans le cadre de la consultation sur le projet PNNS 4.

Nous nous réjouissons de l'ajout du Code international de commercialisation des substituts du lait maternel dans l'objectif 10/ Action 27 (page 47). Le respect de ce Code international permet de protéger les familles de l'influence de la publicité et permet un choix éclairé concernant l'alimentation des nourrissons.

Informé sur le Code International et évalué son respect dans les maternités françaises et d'Outre-Mer sont au cœur du partenariat qui lie IHAB France à Santé publique France. Nous mettons à la disposition de la DGS et de l'IGAS les éléments dont nous disposons sur ce thème.

Certaines suggestions n'ont pas été retenues, comme l'importance particulière de l'allaitement maternel en cas de prématurité.

« Favoriser l'implantation dans les maternités et services de néonatalogie des conditions pour le succès de l'allaitement maternel reconnues par l'OMS » est mentionné dans l'objectif 10 (action 27), page 46. Citer explicitement l'IHAB <https://amis-des-bebes.fr/tout-sur-ihab.php> en tant que programme de l'OMS ayant fait ses preuves et dont l'argumentaire scientifique a été actualisé en 2018 <https://www.who.int/nutrition/publications/infantfeeding/bfhi-implementation/en/> aurait été plus parlant.

L'association IHAB France se fera le vecteur du PNNS4 dans les maternités labellisées IHAB et en cours de labellisation (dans lesquelles un enfant sur 6 naît actuellement en France). Disponibles si vous souhaitez des informations complémentaires, nous vous adressons, Monsieur le Directeur général de la Santé, nos salutations respectueuses.

Kristina Löfgren  
Coordinatrice nationale IHAB

Dr Caroline François  
Coordinatrice médicale IHAB France

**IHAB** : une promesse de qualité pour les parents et leur nouveau-né